

LE RÈGLEMENT AMIABLE DEVANT LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

L'Institut a organisé avec la Commission ouverte Bioéthique et santé de l'ordre des avocats une formation sur Le règlement amiable devant la Cour européenne des droits de l'Homme

Réunion animée par Laurence Azoux Bacrie, avocat à la Cour, avocat -médiateur AME et Christophe Pettiti, avocat à la Cour, secrétaire général de l'association de l'Institut de formation en droits de l'Homme du barreau de Paris (sous réserve)

Propos introductif, la médiation, un nouveau droit de l'Homme ?

Christian Byk

Magistrat, secrétaire général, association internationale droit, éthique et science

Vincent Berger

Avocat à la Cour, ancien Jurisconsult de la Cour Européenne des droits de l'Homme

Le règlement amiable en droit de l'Homme

Différentes formes de médiations en droit de l'Homme

Linda Benraïs

PhD, directeur de programmes Institut de Recherche et d'Enseignement sur la Négociation (Irené) à l'ESSEC

Médiateur AME

Judi 5 mars de 18h à 20h

Bibliothèque de l'Ordre des avocats de Paris

compte-rendu

: <http://www.idhbp.org/uploads/files/CR%20r%C3%A8glement%20amiable%20CEDH.pdf>

http://dl.avocatparis.org/news_letters_co/BioethiquesanteMars.pdf